AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-5-70 055503

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3ᵉ
Tél. 60-95-87 et 60-94-91 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3ᵉ

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

3ème supplément au bulletin N+ 115 d'Avril 1970 29 Avril 1970

AVERTISSEMENTS & INFORMATIONS

VIGNE

MILDIOU - BLACK-ROT (Drôme, Ardèche et vallée du Rhône) - Le premier traitement devra être prévu à l'apparition de la 3ème feuille dans les limites suivantes:
- là où apparaissent ordinairement les premiers foyers du mildiou.
- à proximité immédiate des vignes abandonnées dans les régions contaminées par le black-rot.

OIDIUM (cépages sensibles) - Les conditions atmosphériques seront favorables à la maladie dès le premier réchauffement. On effectuera alors un traitement sans tarder notamment dans les parties basses de la Drôme et de l'Ardèche.

PYRALE - Dans les quelques localités du Beaujolais où cet insecte sévit encore on appliquera également dès la première période chaude de mai un produit à base de parathion (25gr/hl de matière active) ou de mévinphos (50gr/hl de m.a.).

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (pommier - poirier)- Dans la moitié sud-est de la région (au S.E. d'une ligne Privas- St Vallier - Bourgoin- Nantua), les traitements auront dû être renouvelés ou commencés après les pluies de la nuit du 25 au 26 avril. Dans le cas contraire ainsi que dans les autres régions, la protection devra être parfaite à la date du 4 mai et encore valable le 9, dates des apparitions successives probables des premières taches. Le renouvellement sera par conséquent automatique après une forte précipitation survenant entre ces deux dates.

Toutefois dans les plantations de pommiers où les stades sensibles n'étaient pas encore atteints lors des pluies contaminatrices correspondantes (12 et 19 avril), on se contentera d'effectuer le premier traitement dès réception ou de le renouveler au bout de 10 à 12 jours (moins en cas de forte pluie) s'il a déjà été effectué.

HOPLOCAMPE DU POMMIER - Les conseils du bulletin précédent restent valables dans les secteurs les plus tardifs parmi ceux qui sont sujets aux attaques de ce ravageur.

RAVAGEURS A SURVEILLER
- Acariens: des éclosions de diverses espèces sont déjà constatées dans le sud de la région.
- Charançons et chenilles défeuillantes
- Pucerons verts et cendrés du pommier

CULTURES DIVERSES

FRAISIER - Appliquer un traitement au début de la floraison contre la pourriture grise, ou, si ce stade est dépassé, à 50% de la floraison, renouvelé à la fin de celle-ci. On utilisera une des formules suivantes: dichlofluanide (1kg/ha), phaltane, captafol ou captane (2kg/ha) ou thirame (3kg200/ha).

Contre le ramularia (maladie des taches rouges) on appliquera 3 traitements (manèbe à 240gr/hl) à 10 jours d'intervalle jusqu'au début de la coloration du fruit).

COLZA - Le traitement contre le méligèthe n'est plus possible que dans les régions tardives où la floraison n'est pas encore amorcée.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

P 84

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX